

# Gouvernance du sport

# **Comité de Pilotage**

***le 16 octobre 2018***

**1 séminaire introductif** qui a permis de faire un constat partagé de l'état du sport en France et de poser le cadre du travail à mener par la suite

**4 séminaires thématiques** constitués à chaque fois de 6 ateliers sauf pour le dernier :

- CNOSE, le 5 mars : ateliers autour de la fédération, du club 3.0, de la pratique sportive et de l'organisation sportive
- CNOSE, le 4 avril : ateliers autour du sport, de l'Europe et des Territoires
- Poitiers, le 1<sup>er</sup> juin : ateliers autour des moyens du développement
- Caen, le 26 juin : ateliers autour des attentes sociales

**Entre 80 et 100 personnes** mobilisées pour chaque séminaire échangeant à la fois dans les ateliers en nombre plus restreint et en plénière sur l'ensemble des sujets évoqués

**Un comité de pilotage**, ayant assuré le suivi stratégique de l'ensemble des réflexions menées qui s'est réuni après chaque séminaire pour en valider les conclusions.

### **SEMINAIRE THEMATIQUE 1 : FEDERATIONS, CLUBS 3.0, PRATIQUES SPORTIVES ET ORGANISATION SPORTIVE (PARIS LE 05 MARS)**

- Le principe de la délégation, de l'agrément et les conditions de contrôle de l'Etat fédérations
- La gouvernance des fédérations et/ou des clubs, les modèles juridiques possibles, et impact de l'élection par les clubs ou des licenciés, éthique et transparence, disponibilité des présidents de fédérations.
- Marchandisation : quelle place pour les clubs et les fédérations, pour les collectivités, et pour le secteur privé ?
- Comment aborder le numérique dans le sport ? Numérique et développement du sport
- La gouvernance du sport professionnel
- Sport et handicap : faut-il une gouvernance spécifique ?

### **SEMINAIRE THEMATIQUE 2 : SPORT, EUROPE ET TERRITOIRES ( PARIS LE 3 AVRIL)**

- Quelle cohérence entre les différents acteurs publics du sport sur les territoires ?
- Performance, haut niveau et territoires
- Les CREPS dans les territoires
- Les équipements sportifs : modalités de gestion et normes
- L'approche du sport français en Europe
- Les relations entre collectivités et clubs professionnels

### **SEMINAIRE THEMATIQUE 3 : LES MOYENS DU DEVELOPPEMENT (POITIERS LE 1er JUIN)**

- La formation aux métiers du sport : la répartition des compétences et les complémentarités entre l'Etat, la branche professionnelle et les fédérations en matière de formation, l'enjeu du respect de la réglementation européenne
- L'emploi
- Les cadres techniques
- Le bénévolat
- Le positionnement et les attentes à l'égard des entreprises
- Le financement du sport

### **SEMINAIRE THEMATIQUE 4 : LES ATTENTES SOCIALES ET AUTRES SUJETS (CAEN LE 26 JUIN)**

- L'articulation et rôle respectif des acteurs au niveau régional
- Le mécénat
- Les politiques éducatives sportives
- Le sport en QPV
- L'économie sociale et solidaire

**Plus de 20 contributions spontanées** reçues sur de nombreux sujets traités émanant de chercheurs, de responsables du mouvement sportif.

Une **page web dédiée** Gouvernance du Sport ouverte, dès la mi-avril, sur le site du Ministère à l'ensemble des citoyens leur permettant à la fois :

- d'accéder aux résultats des différents séminaires, aux contributions déjà reçues
- d'apporter leurs propres contributions grâce à une plateforme dédiée

**Une consultation de jeunes en service civique** dans différentes structures sportives qui ont travaillé sur 2 demi-journées. Avec dans un premier temps le constat de l'état du sport puis dans un second temps, leur vision de l'équipement sportif de demain.

**Plus de 400 personnes mobilisées**

## **La commande initiale : répondre aux 2 grands enjeux que sont**

- Gagner 80 médailles
- Augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants

## **Une nouvelle gouvernance au service d'une nouvelle vision du sport au-delà de 2024**

- **Une vision sur la place du sport dans la société**
  - Consacrer le caractère de bien commun du sport
    - Un bien partagé par la population
    - Un bien d'utilité sociale
    - Un bien « pour tous et partout »
  - Le sport reconnu comme un investissement social
    - Qui mise sur les personnes
    - Qui rapporte plus qu'il ne coûte
    - Aux externalités positives (santé, lien social, ...)

### Une nouvelle conception de la gouvernance

- « *La gouvernance correspond à la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées.* »
- Qui permette
  - De répondre aux attentes sociales
  - D'atteindre les objectifs attendus
- Qui tienne compte des évolutions liées
  - Aux rôles des territoires
  - À l'individualisation des pratiques
- Qui mette en cohérence
  - La stratégie des acteurs : Etat, mouvement sportif, collectivités territoriales, monde économique
  - Leur financement et leurs missions

## 1 choix parmi 4 scénarios

- Premier scénario → Continuité : amélioration du modèle actuel une gouvernance concertée sous la responsabilité de l'Etat des compétences qui restent « enchevêtrées »
- Second scénario → La rupture : transfert des compétences et financement au mouvement sportif
- Troisième scénario → Décentralisation du développement du sport aux CT. Compétences séparées ou complémentaires. L'Etat et le mouvement sportif ont en charge le haut niveau et la performance, les CT ont en charge le développement de la pratique
- Quatrième scénario → La gouvernance partagée à responsabilités réparties. Une co-construction sur les compétences partagées.

Pour définir une stratégie commune

Pour ne pas opposer / séparer performance et développement

Pour répartir de façon transparente les domaines de financement

Pour contractualiser les domaines de financement entre les niveaux nationaux et régionaux

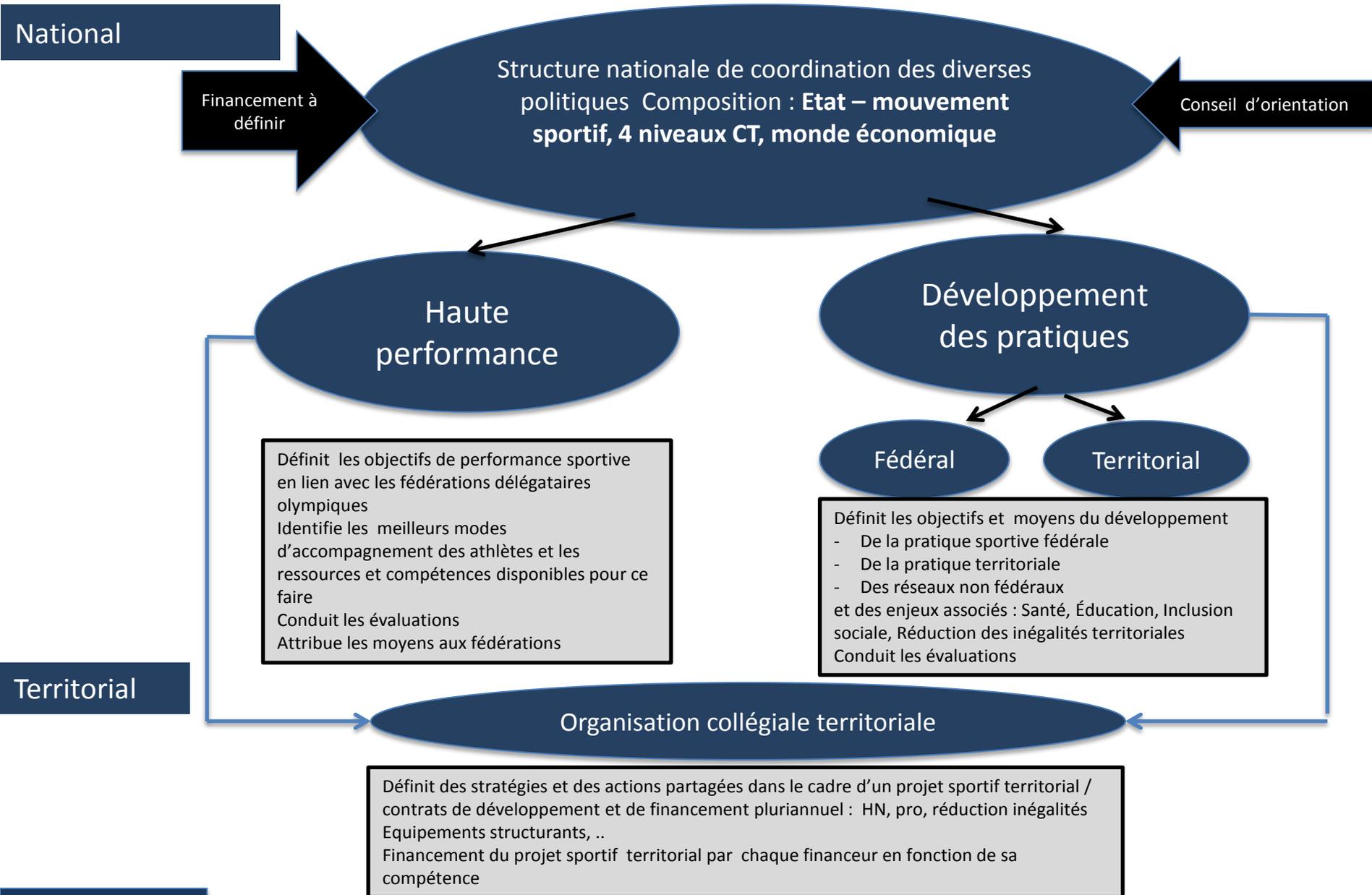
Pour assurer cette coordination au niveau territorial également

**# Une agence unique de financement sous forme de GIP**

**# Systématisation des conférences du sport = Parlement du Sport**

**# Mise en place d'une conférence des financeurs par région**

# Une gouvernance collégiale à responsabilités réparties



## Haute performance

### Elaboration de la stratégie nationale olympique et paralympique

- *Liste des médaillables,*
- *Stratégie d'accompagnement,*
- *Investissements stratégiques,*
- *Partenariats stratégiques*

**Accompagnement des fédérations, des équipes techniques et des athlètes médaillables,** en apportant des réponses opérationnelles, immédiates et de proximité aux difficultés rencontrées

- *Intervention en immersion, conseils et orientations,*
- *Régulation des moyens financiers,*
- *Mise en réseaux,*
- *Accompagnement socio-professionnel*

**Production de connaissances dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives pour alimenter la stratégie**

- *Analyse de données et datascience,*
- *Capitalisation et partage,*
- *Veille et benchmark,*
- *Recherche, études, innovation*

## Développement des pratiques

**Définition d'une doctrine d'action collégiale partagée** entre l'Etat, les collectivités, le mouvement sportif et le monde économique dans le champ du développement et de l'accès aux pratiques sportives

**Accompagnement des acteurs fédéraux sur la base de leur projet sportif associatif**

**Accompagnement des acteurs non fédéraux**

**Accompagnement spécifique des territoires et des publics**, en intégrant l'impératif de réduction des inégalités d'accès des publics fragiles et des territoires carencés

Une nouvelle gouvernance qui n'oppose pas Haute performance et développement des pratiques

Une nouvelle gouvernance qui établit un lien entre :

- la stratégie
- la répartition des financements

Une contractualisation qui garantit le respect de chaque partenaire et la bonne répartition des financements

### Vers un mouvement sportif autonome et responsable

#### ***Relation avec l'Etat***

- Bien définir le niveau d'exigence de l'Etat et son évaluation en matière de Délégation
- Mettre en place un mode de contractualisation plus explicite pour toutes les fédérations (contrat de délégation ?)
- Revoir le type de contrôle de la délégation en substitution de la tutelle

#### ***Gouvernance interne***

- Nécessité d'un cadre facilitateur pour mettre en œuvre les principes en matière d'éthique
- Réflexion sur la capacité du CNOSF à assister certaines fédérations en matière d'éthique

#### ***Régulation externe***

- Vers une agence de notation (d'évaluation ?) sur la base de critères co-construits avec le mouvement sportif ?

# Abandon de la tutelle de l'Etat, remplacée par un contrôle des conditions structurelles de la délégation

# Elargissement de la mission du CNOSF au contrôle de la mise en place des chartes et comité d'éthique et déontologie des fédérations

# L'élection des président(e)s de fédérations par les clubs

# Limitation du nombre de mandats dans le temps

# Harmonisation des règles relatives à l'honorabilité des dirigeants candidats à une élection fédérale

### Des collectivités mieux coordonnées se dotant de spécialisations à la carte

- Le maintien d'une compétence partagée avec une spécialisation progressive dans le cadre d'une conférence des financeurs
- La nécessaire mise en cohérence autour d'un projet sportif territorial et a minima autour de 4 sujets : sport de haut niveau, sport pro, équipements structurants, réduction des inégalités.
- Une gouvernance spécifique pour les normes avec un renforcement du rôle de la CERFRES (Contrôler les règles, audit des fédérations, avis conditionnels,...)
- Une relation revisitée entre les collectivités et les clubs professionnels

# Mise en place conférence du sport et conférence des financeurs

# Mise en cohérence autour d'un projet sportif territorial

# Renforcement du rôle de la CERFRES

# Suppression des subventions aux clubs exposés médiatiquement

# Négociation avec la CE sur le subventionnement en investissement des enceintes sportives

### Un monde économique en cours de déploiement

- Des missions diverses : entreprises actrices du sport pour le sport d'entreprise, opérateurs du marché du sport, créatrices d'emplois, partenaires de la haute performance, et sponsors
- La représentation du monde économique dans l'agence nationale et la conférence des financeurs permettant
  - Un apport en réflexion
  - Un partage des expériences
  - Un apport en compétences
  - Une capacité à mobiliser un réseau et à être présent sur les territoires

# Présence du monde économique dans l'agence nationale, au niveau de la conférence du sport et de la conférence des financeurs

# Rendre possible le sport d'entreprise par la loi

## Des acteurs prêts à évoluer

### Une administration de l'Etat transformée

Un Etat « partenaire »

Un Etat garant de l'équité recentré sur le contrôle, la régulation, la réglementation dont celle des formations,

Egalement la promotion des pratiques : labellisation, etc...

Un ministère qui assure l'interministérialité, et garantit la collégialité

Un gouvernement mieux organisé pour assurer la représentation de la France au niveau international

### Des CREPS au cœur de l'éco-système régional du sport

- Le positionnement comme tête de réseau du HN dans les territoires
- Affirmation du CREPS comme un des acteurs du projet sportif territorial

# Suppression du CNDS

# Suppression du Conseil national du sport

# Evolution du positionnement de la direction des sports

# Evolution des services déconcentrés

# Elargir progressivement la gouvernance des CREPS

### Une administration de l'Etat transformée

#### L'optimisation des compétences des cadres techniques par :

- Une simplification et une optimisation de la gestion des CT
- Une mutualisation de leurs missions
  - CTS interfédéraux
  - Convergence avec les CAS
- Une meilleure répartition
  - Entre fédérations
  - Sur les territoires
- Une évolution des modes de recrutement

# La mise en place d'un plan prévisionnel des emplois et compétences des CT

# Le rattachement des CTS aux DTN et des objectifs contractualisés dans le cadre de la délégation

### **Vers une société inclusive des acteurs du sport pour les personnes handicapées**

Un besoin de coordination élargie, simple et formalisée aux niveaux national et territorial

Une meilleure prise en compte des aspirations des personnes handicapées en matière de sport

Au niveau territorial, le département pourrait avoir un rôle naturel du fait de sa compétence législative

# Construction d'une stratégie pluriannuelle du sport handicap

# Un mouvement paralympique représenté dans la conférence des financeurs

# Le développement d'un réseau paralympique à l'échelle des territoires

## Un cadre réglementaire facilitateur

### Un club sportif en capacité de s'adapter aux enjeux futurs

- Valorisation de la place du club dans les politiques sportives locales
- Permettre aux clubs sportifs de devenir « des clubs prestataires »
- Donner la possibilité de commercialiser des produits sportifs à des fins autres que compétitives
- Faciliter la découverte du sport en club
- L'encouragement des bénévoles dirigeants

# La quantification économique de l'action bénévole au sein des politiques sportives

# La suppression des obstacles législatifs pour développer l'ESS pour les fédérations et les clubs (adaptation au statut de SCIC)

# La possibilité donnée à la fédération de définir le besoin et la récurrence d'un certificat médical en cas d'activité compétitive

# La création en milieu scolaire d'une licence passerelle temporaire

# La mobilisation du Crédit formation du compte d'engagement citoyen

# La création d'une certification GESI

### Des acteurs socio-sportifs et économiques mieux « positionnés »

- **Les acteurs socio-sportifs** doivent pouvoir intervenir dans la conception et la mise en œuvre des projets sportifs de territoire notamment en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).
- **Des acteurs économiques** sur le champ des services sportifs « mieux outillés » pour accompagner la réponse à la demande sociale

# La reconnaissance des acteurs socio-sportifs non-fédérés

# L'inscription au Répertoire National des Compétences Professionnelles d'une qualification « socio-sportive »

# L'invitation des professions commerciales à créer des CQP

## Un cadre réglementaire facilitateur

### Des gouvernances à affirmer pour :

- Valoriser le sport dans les **politiques éducatives sportives**
  - Renforcer le lien entre l'école et le club
  - Renforcer le continuum du parcours sportif de la maternelle à l'université
- Promouvoir une gouvernance pour un **sport émancipateur en QPV**
  - Mettre en évidence les impacts du sport en faveur du lien social et de l'émancipation des individus
  - coordonner les collectivités et les acteurs socio-sportifs capables de véhiculer les valeurs du sport
  - Faciliter l'obtention des financements
- Le **sport-santé** inclus dans la gouvernance nationale des politiques et à décliner localement
- Le sport de HN

# La définition de la politique éducative sportive au niveau du PEDT nouvelle génération

# L'intégration du sport dans les contrats de ville

# Systématisation d'une gouvernance territoriale du sport-santé

### Des moyens adaptés à la nouvelle gouvernance et ses enjeux

- Des formations du sport assouplies pour dynamiser l'emploi dont le caractère réglementé doit être proportionné, et qui ne doit plus être conçu exclusivement autour de l'encadrement des pratiques
- Le modèle économique de l'emploi sportif renouvelé
  - prenant en compte les nouvelles pratiques
  - avec des emplois sécurisés et pérennes
- Le renforcement du rôle du mécénat dans le modèle économique du sport
- La création de nouvelles sources de financement :
  - obligations à impact social
  - produits d'investissement ciblés sport type Sofica ...

# La mise en place d'un principe de proportionnalité des professions réglementées

# Des diplômes d'Etat circonscrits au besoin de sécurité des pratiquants

# Le recentrage des aides à l'emploi sur le métier de développeur

# La création d'une structure collégiale en faveur du mécénat sportif

# L'expérimentation de nouvelles sources de financement